

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00313

APPELS A MANIFESTATION D'INTERET POUR DES USAGES INNOVANTS DU VELO

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 29 octobre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 111

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 118

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEFROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI,

RECUEIL PREFECTURE
Le 19 novembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20201105-0202003130

DATE D'APPRECHAGE : 19 novembre 2020

M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Clémence QUELENNEC,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Andonella FLECHET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Eliane VERGER LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY

Membres titulaires absents excusés :

Mme Audrey BERTHEAS, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, Mme Solange MORERE

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 NOVEMBRE 2020

APPELS A MANIFESTATION D'INTERET POUR DES USAGES INNOVANTS DU VELO

Saint-Etienne Métropole est engagée dans un projet de transition écologique et énergétique pour répondre à la fois aux problèmes du réchauffement climatique, d'érosion de la biodiversité et de la pollution atmosphérique. De par sa compétence pour la qualité de l'air, la métropole s'est notamment engagée à plusieurs reprises auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Par délibération du Conseil Métropolitain du 17 juillet 2020, Saint-Etienne Métropole a adopté les modalités de mise en œuvre du fonds Air-Véhicule en faveur de la qualité de l'air, première action de l'axe mobilité du plan d'action en faveur de la qualité de l'air, soutenu par l'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce plan d'action permet de préparer et d'accompagner le territoire à la mise en place d'une Zone à Faibles Emissions (ZFE).

La présente délibération propose la mise en œuvre de deux nouvelles actions complémentaires à l'axe mobilité du plan d'action de Saint-Etienne Métropole pour la qualité de l'air, à savoir :

- le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour favoriser le développement d'usages innovants du vélo ;

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR DES USAGES INNOVANTS DU VELO

Afin d'inciter à l'usage du vélo, et notamment par les acteurs du territoire dans le cadre de leur activité économique, Saint-Etienne Métropole a proposé à l'ADEME la création d'un appel à manifestation d'intérêt pour des usages innovants du vélo. Celui-ci permettra de financer les projets qui permettent de développer de nouvelles utilisations du vélo dans les entreprises, associations ou collectivités du territoire de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 30 à 50 % des investissements et des dépenses de communication.

Une enveloppe de 150 000 € est proposée sur 3 ans pour cet appel à manifestation d'intérêt, dont 80 % (soit 120 000 €) sont apportés par l'ADEME et 20 % par Saint-Etienne Métropole.

Les modalités de candidature, les critères de sélection et le calendrier de l'appel à manifestation d'intérêt sont précisés dans le règlement joint à la présente délibération.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le règlement de l'appel à manifestation d'intérêt pour des usages innovants du vélo,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à engager le montant des enveloppes attribuées,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions de financement et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de l'action,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées à l'opération n° 306 du budget DDUR des exercices 2020, 2021 et 2022.**
- **les recettes correspondantes seront perçues à l'opération n° 306 du budget DDUR des exercices 2020, 2021 et 2022.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec l' abstention suivante :

Mme Christel PFISTER

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU